Annexe 3

**DOSSIER DE CANDIDATURE**

Appel à projets Fonds d'innovation en psychiatrie - 2023

**Eléments devant être impérativement présents dans le dossier de candidature**

Projet : *nom du projet*

Il est rappelé que les projets ne doivent pas dépasser les 20 pages.

1. **Propos introductif** (2 pages)

• Titre du projet

• Résumé du projet et mots-clés

2. **Eléments d’identification** (1 à 2 pages)

• Acteur/établissement porteur du projet

• Acteurs partenaires du projet

• Orientation du fonds dans laquelle s’inscrit ce projet

3. **Description du projet** (10 pages)

• Contexte et objectifs

• Articulation avec les orientations de la politique régionale de santé

• Apports attendus

• Caractère innovant du projet

• Potentiel de transférabilité du projet

• Place des aidants, de l’entourage et des usagers en santé mentale

• Existence d’une étude pilote

4. **Planification du projet** : gouvernance, calendrier, modalités de suivi et d’évaluation dont indicateurs (2 pages)

5. **Financement du projet** (fiche financière) (3 pages)

• Cofinancements du projet au-delà de l’expérimentation

• Besoins en ressources humaines et autres dépenses d’exploitation

• Besoins d’investissements à réaliser sur les infrastructures, les équipements et les solutions informatiques

6. **Tout élément contextuel permettant d’apprécier le caractère innovant du projet pour le territoire**